

**COMMUNE
DE
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal
du 25 Juin 2015 à 18 heures

Président de séance : Monsieur Alain ARCHIER, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présent(s) : ARCHIER Alain, ROUX Michel, POULENARD Guy, THOMAS Irène, DUMAS Christine (arrivée à 18h12), GOURDON Chrystelle, GUYOT Laurent, MARSEGUERRA Marcel, MAYOUD Martine, RAMEAU Maryse, REVOIL Lyliane (arrivée à 18h45),

Excusé(s) : BLACHE Jean-Paul, GIRARD Patrice,

Absent(s) : BRUNON Doriane, PEYRARD Georges,

Pouvoir(s) :

Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 18 heures.

Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur Michel ROUX, Conseiller Municipal est désigné secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants : 9

POUR : 9	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
----------	------------	----------------	-----------

2015 030 : Nomination du délégué au Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Alain ARCHIER, Maire en tant que délégué au Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche (SDEA).

Nombre de votants : 9

POUR : 9	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
----------	------------	----------------	-----------

2015 031: Avenant n° 5 à la convention de remboursement des fournitures et charges de personnel du secrétariat de la Mairie liées aux activités du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Deûme (SIVD)

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 5 relatif à la convention de remboursement des fournitures et des charges de personnel du secrétariat de la Mairie liées aux activités de ce syndicat, à hauteur de 16 000 € pour l'année 2015.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 032 : Création d'un poste d'agent de maîtrise principal

Le Conseil Municipal décide de créer à compter du 16 Septembre 2015, un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 033 : Subvention exceptionnelle « Feu d'artifice » au Comité des Fêtes

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € au Comité des Fêtes, sous réserve que le feu d'artifice soit bien tiré.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 034 : Projet éducatif territorial (PEDT) 2015 à 2017

Le Conseil Municipal approuve le Projet Educatif Territorial qui sera signé avec les Communes de Boulieu-lès-Annonay, Saint-Clair, Savas.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 035 : Convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires - Année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal approuve la convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires qui sera signée avec l'AFR. Celle-ci prévoit une subvention à hauteur de 302,37 € € sur la base de 52 élèves recensés à ce jour.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 036 : Convention de mise à disposition de personnel communal - Année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal approuve la Convention de mise à disposition de personnel communal qui sera signée avec l'AFR. Celle-ci prévoit une mise à disposition de deux agents communaux qui occuperont un poste d'animateur pour les temps d'activités périscolaires (TAP).

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 037 : Contrat de travail Mme Isabelle PALLADE - Année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Madame Isabelle PALLADE, agent contractuel à temps incomplet du service scolaire, à compter du 31 août 2015 pour l'année scolaire 2015/2016.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 038 : Contrat de travail Mme Myriame CAVY - MEYER - Année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Madame Myriame CAVY - MEYER, agent contractuel à temps incomplet du service scolaire, à compter du 17 août 2015 pour l'année scolaire 2015/2016.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 039 : Avenant n° 2 au contrat de travail Mme Annie QUIBLIER

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 2 au contrat de travail de Mme Annie QUIBLIER relatif au réajustement de la durée hebdomadaire de travail.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 040 : Avenant n° 2 au contrat de travail Mme Patricia REVOIL

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 2 au contrat de travail de Mme Patricia REVOIL relatif au réajustement de la durée hebdomadaire de travail.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 041 : Avenant n° 1 au contrat de travail Mme Lydiane TRINTIGNAC

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 12 au contrat de travail de Mme Lydiane TRINTIGNAC relatif au réajustement de la durée hebdomadaire de travail.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 042 : Avenant n° 14 à la convention de l'ESAT du Haut-Vivarais - Année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal approuve l'avenant proposé par l'E.S.A.T. du Haut Vivrais relatif au tarif de 3,89 € T.T.C. pour un repas prêt à consommer livré à la cantine pour l'année scolaire 2015/2016.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 043 : Tarifs cantine participation des familles - Année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de cantine pour l'année scolaire 2015/2016 de la façon suivante :

- Participation des familles 4,00 €
- Participation des adultes 5,00 €
- Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2015 044 : Tarifs garderie périscolaire - Année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal décide maintenir les tarifs de garderie périscolaire pour l'année scolaire 2014/2015 de la façon suivante :

MATIN	MIDI		SOIR	
de 07 h 00 à 08 h 20	de 11 h 30 à 12 h 30	de 12 h 30 à 13 h 20	de 16 h 30 à 17 h 30	de 16 h 30 à 18 h 00
1,50 €	1,00	1,00 €	1,00 €	1,50 €

De plus, il décide que la garderie ne sera pas facturée pour les enfants se rendant au Centre de Loisirs de l'AFR de Boulieu-lès-Annonay, le mercredi après-midi, par la navette.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures .

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le26/06/15....., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Alain ARCHIER

